

Travailleurs sociaux et syndicaliste en garde à vue

MARSEILLE

Deux salariés, dont un délégué syndical CGT des établissements Fouque à Marseille, ont fait l'objet hier d'une garde à vue. Relâchés hier soir, ils avaient dénoncé une série de dysfonctionnements.

Convoqué hier après-midi à titre de témoin par la brigade des mineurs de Marseille, Christian Barbe, délégué syndical central CGT des établissements Fouque à Marseille, a finalement été relâché hier soir après une garde à vue de quelques heures.

Le matin, une salariée de la maison de l'enfance à caractère social (Mecs) Saint-Anges à Marseille (8e) subissait le même sort. Peu avant son audition à l'Evêché, Christian

Barbe était arrivé confiant, entouré de ses soutiens. « J'ignore totalement pour quel motif je suis convoqué. C'est pour les besoins d'une enquête, mais c'est choquant » a-t-il déclaré.

La salariée convoquée le matin-même avait dénoncé une série de dysfonctionnements sur le site de Saint-Anges, où elle occupe un poste de surveillance de nuit. Elle assurait seule la surveillance d'une vingtaine d'enfants dans deux bâtiments éloignés et réclamait leur mise en sécurité, tout comme une amélioration des conditions de travail.

Inspection du travail saisie

A plusieurs reprises, la CGT avait, sans succès, interpellé la direction de l'établissement. N'ayant pas été entendu par l'employeur, le syndicat avait décidé de saisir l'inspection du travail, qui mènera une visite d'inspection le 27 juin dernier,

à 22h15 précisément. Les observations de l'inspection du travail sont-elles à l'origine d'un début d'enquête menée par la Brigade des mineurs ? Si rien ne filtre pour l'instant, « tout ce que l'on sait, révèle un syndicaliste, c'est que des enquêtes ont bien été menées depuis le passage de l'inspection du travail ». Hier, on ne s'expliquait toujours pas les raisons qui ont conduit un délégué syndical, qui ne travaille pas à Saint-Anges à être auditionné par la police. « On espère qu'il ne s'agit pas d'une chasse aux sorcières. Le mal être au travail est profond », assurait avant son audition Christian Barbe. La Mecs Saint-Anges est un établissement médico-social, spécialisé dans l'accueil temporaire de mineurs en difficulté. Il est géré par la fondation Fouque pour l'aide à l'enfance.

Catherine Waigenwitz



Christian Barbe au centre, avant son audition qui s'est terminée hier soir peu avant 19 h. PHOTO C.W.